

Image not found or type unknown



retroviseur voiture brisé par un usager qui a prit la fuite

Par **panatinaikos1898**, le **06/11/2023** à **16:46**

Bonjour !rnJ'ai stationné ma voiture dvant l'immeuble vers 22 heures environ.En récupérant mon véhicule le lendemain matin à 07 heures , j'ai découvert le bris de mon retroviseur gauche.Je n'ai pu connaitre celui ou celle qui a heurté ma voiture.Mon assurance m'a exigé le tiers ? Alors que je n'ai aucune information sur lui ? Je suis assuré en BDG.Ai je le droit d'indemnisation,merci de me répondre.Salut !